



Communiqué de presse

5 mai 2020

Pour le collectif RasLeScoot, il est urgent de libérer les trottoirs !

Le confinement se desserre et les mauvaises habitudes reprennent avec la circulation et le stationnement des motos et scooters sur les trottoirs. Ces comportements abusifs ne sont pas acceptables et sont incompatibles avec les mesures de distanciation physique liées au Covid-19. **Pour le collectif RasLeScoot**, la sanctuarisation des trottoirs, contre leur occupation par les deux-roues motorisés, est plus que jamais nécessaire.

La circulation des scooters et motos sur le trottoir (pour doubler un camion poubelle, pour prendre un raccourci, pour aller se garer...) **génère des nuisances** (bruit, pollution) et des **prises en danger fortes**. Par leur masse, leur puissance, et leur bruit, ils s'imposent au milieu des piétons.

Stationnés sur les trottoirs, les deux-roues motorisés, qui sont de plus en plus lourds et encombrants, **représentent des obstacles urbains**. Ils ont colonisé les trottoirs que la municipalité avait mis des décennies à libérer des voitures. Ainsi, ils ne laissent souvent qu'un espace dérisoire pour les piétons.

Ces jours-ci, les trottoirs devant les restaurants proposant la vente à emporter redeviennent des zones d'attente et de manœuvre pour les livreurs en scooters, laissant un passage étroit aux piétons sur le trottoir. Dans les rues commerçantes, de longues files d'attente de clients s'étirent sur le trottoir devant les magasins, débordent parfois sur la chaussée, ce qui n'empêche pas les motards de venir se garer sans gêne sur le trottoir.

Pour le collectif RasLeScoot, le deux-roues motorisé n'est, pas plus que la voiture individuelle, une solution à privilégier pour la mobilité de demain. **Pour limiter leur usage, nous proposons notamment de faire respecter le code de la route : ne plus les tolérer sur les trottoirs et mettre en place le stationnement payant** (comme cela se pratique pour les voitures).